

CHAPITRE 7 - Histoire et mémoires des conflits

Comment l'histoire et les mémoires des conflits s'articulent-elles ?

Cours : Histoire et mémoires de la Première Guerre mondiale (p. 186-187)

Comment étudier et se souvenir de la Première Guerre mondiale ?

I - Enjeux politiques de l'histoire et des mémoires de la guerre

A. Les causes de la guerre, un débat historique

Qui est responsable de la guerre ? En 1919, l'Allemagne est déclarée responsable par le traité de Versailles, ce qui lui vaut des pénalités financières. Dans l'entre-deux-guerres, la publication progressive d'archives permet à la recherche historique de progresser. Dès les années 1930, l'historien français Pierre Renouvin reconnaît que l'on ne peut parler d'une « responsabilité unilatérale ». Le débat rebondit avec la parution, en 1961, du livre de l'historien allemand Fritz Fischer *Les Buts de guerre de l'Allemagne impériale* ; il y affirme la responsabilité du Reich et met en cause le militarisme allemand. En 2013, dans *Les Somnambules*, l'historien australien Christopher Clark relativise au contraire cette thèse et insiste sur une responsabilité collective.

Derrière la question des causes se trouve celle du lien entre Première et Seconde Guerre mondiale. Pour Fischer, la guerre de 1914-1918 serait le fruit d'une volonté des élites politiques, militaires et industrielles allemandes. Ainsi, faire porter la responsabilité sur l'Allemagne, c'est mettre en évidence la permanence du militarisme des années 1900 aux années 1940.

B. Des enjeux diplomatiques actuels

La mémoire de la Première Guerre mondiale pèse encore aujourd'hui sur la diplomatie. La reconnaissance du génocide des Arméniens conditionne ainsi les relations diplomatiques avec la Turquie qui continue de le nier. Reconnu par la France depuis la loi mémorielle du 29 janvier 2001, il l'est désormais par une trentaine d'États, dont les États-Unis depuis le 29 octobre 2019, ce qui isole diplomatiquement la Turquie.

La mémoire de la guerre est l'occasion de rappeler les vertus de la paix. Le 11 novembre 2018 est organisé à Paris un Forum mondial de la paix où sont affirmés les principes de la paix mondiale ainsi que celui du multilatéralisme, et l'importance de la coopération internationale.

II - Le travail des historiens sur la Grande Guerre

A. De nouveaux objets de recherche

Depuis les années 1980, l'histoire culturelle a permis de renouveler les approches. Longtemps, l'histoire a été dominée par les questions diplomatiques, militaires ou économiques. Désormais, les violences de guerre, les conditions de vie des soldats mais aussi les relations entre le front et l'arrière ont fait l'objet de travaux. La notion de « culture de guerre » est définie pour comprendre comment les populations ont tenu durant les quatre années du conflit.

De nouveaux champs de la recherche ont été ouverts. L'histoire du genre a permis d'interroger les relations entre hommes et femmes lors des conflits. La construction de la virilité ou le viol comme pratique de guerre sont mieux étudiés. L'histoire des enfants et des adolescents, à l'arrière comme au front (certains partaient très jeunes), est enfin en plein développement.

B. Des controverses entre historiens

La Première Guerre mondiale demeure un champ très actif de débats. Par exemple, pour l'historien américain George L. Mosse, en banalisant la destruction de masse, elle aurait « brutalisé » les sociétés européennes, en les accoutumant aux violences physiques et psychologiques de la guerre. Cette notion de « brutalisation » permettrait de comprendre le maintien des formes de violences dans l'après-guerre (putsch, assassinats, combats de rue), voire l'arrivée au pouvoir des nazis. Cette analyse a été contestée car, dans plusieurs autres pays, les années 1920 voient plutôt le pacifisme se développer.

La controverse soulève des questions méthodologiques. Le principal reproche adressé à la notion de culture de guerre est sa globalité. Elle postule que l'historien peut avoir accès aux consciences de l'individu par l'observation de ses actions. C'est oublier que les comportements sont socialement conditionnés. Par exemple, le fait de rejoindre son régiment en chantant La Marseillaise ne nous dit rien de la conviction profonde du soldat, il chante peut-être aussi parce que tout le monde le fait et qu'il veut tenir son rang.

III - Une mémoire réveillée par le centenaire (2014-2018)

A. Le succès des commémorations

Dès 2012 est lancée en France la mission du centenaire 14-18. Rassemblant des historiennes et des historiens de tous horizons, elle a pour objectif de rendre visibles l'histoire et les mémoires de la Première Guerre mondiale à toutes les échelles, du local à l'international. Elle initie des projets scientifiques, artistiques, commémoratifs et pédagogiques. Le travail est considérable pendant six ans.

Les commémorations tentent d’embrasser l’ensemble des dimensions de la guerre. En France, une « grande collecte » est organisée avec succès pour inciter les gens à venir déposer leurs archives privées. La commémoration s’étend à l’ensemble des territoires touchés : la mémoire de batailles moins célèbres que celle de Verdun est valorisée.

B. Vers une histoire et des mémoires mondiales de la guerre ?

Le centenaire permet de mieux percevoir le caractère mondial de la guerre. Longtemps, la guerre était restée une affaire surtout européenne (bilan humain et matériel, champs de bataille). À l’occasion du centenaire, de l’Inde à l’Australie, en passant par la Nouvelle-Zélande, le Canada et même l’Amérique latine, le souvenir de la Grande Guerre est commémoré partout.

La place des colonies est réaffirmée. La contribution des colonies britanniques et françaises, en soldats ou en travailleurs, est désormais bien étudiée. À Verdun, en 2016, un Chemin de mémoire en hommage aux troupes d’outremer a été inauguré.

Cours : Histoire et mémoires des conflits de décolonisation (p. 188-189)

Pourquoi est-il difficile d'aboutir à une histoire et des mémoires communes des décolonisations ?

I - Histoire et mémoires du point de vue des métropoles

A. Accepter la perte des territoires

Pendant plus d'un siècle, les métropoles ont fondé leur prestige sur leurs possessions coloniales. Lors des décolonisations, il est donc difficile pour les gouvernements comme pour les opinions publiques d'accepter un recul qui est souvent vu comme un déclin.

Les décolonisations sont donc le plus souvent accompagnées de violences. Toutes n'ont pas été des guerres, mais même en Inde, colonie britannique, le mouvement indépendantiste pacifiste a dû affronter une répression sévère dans la première moitié du XX^e siècle.

L'indépendance de l'Algérie reste la perte la plus difficile pour la France. Colonie de peuplement, les Français y sont présents depuis 1830 et ont développé un fort sentiment d'appartenance locale. En 1962, l'immense majorité d'entre eux est forcée de quitter le territoire, ce qui est vécu comme une expatriation forcée.

B. La difficile articulation entre histoire et mémoires

L'histoire des décolonisations a commencé à s'écrire rapidement. En Afrique du Nord, l'historien français Charles-André Julien commence par exemple à le faire pendant la décolonisation elle-même. Pourtant, on note à cette époque l'absence d'une mémoire officielle.

Un réveil de la mémoire s'observe dans les années 1980-1990. La marche pour l'égalité et contre le racisme organisée en 1983 réunit 100 000 personnes. En 1991, des fils de harkis se révoltent, autant pour souligner la dureté de leurs conditions de vie que pour obtenir une reconnaissance de l'histoire de leurs pères. L'enseignement de la guerre entre dans les programmes scolaires en 1983.

Des historiens et historiennes plus nombreux abordent cette question. Ils travaillent sur des points sensibles comme la justice pendant la guerre (Sylvie Thénault) ou la torture (Raphaëlle Branche). Mais leur travail n'est pas toujours pris en compte. Le 23 février 2005, une loi mémorielle en France insiste sur les aspects positifs de la colonisation ; elle provoque un vif débat dans la société.

II - Histoire et mémoires du point de vue des anciens colonisés

A. Célébrer et commémorer la victoire

Dans les anciennes colonies, l'accès à l'indépendance est objet de fierté. Les guerres qui y conduisent sont considérées comme des guerres de libération. En Algérie, l'insurrection du 1^{er} novembre 1954 entre dans le préambule de la Constitution comme un acte révolutionnaire.

La décolonisation est présentée comme un soulèvement populaire unanime. En Algérie, le mythe du peuple uni face aux Français permet d'effacer les divisions internes au mouvement national. Une histoire officielle s'écrit qui occulte par exemple le rôle de Messali Hadj et du MNA au profit du seul FLN.

L'État diffuse alors une mémoire qui héroïse les grands hommes, issus le plus souvent des élites locales. Les leaders sont célébrés, tels Hô Chi Minh au Vietnam, Bourguiba en Tunisie, ou Gandhi en Inde.

B. Écrire l'histoire du point de vue des colonisés

L'histoire des colonisés a longtemps été difficile à écrire. Les indigènes, souvent illettrés, ont laissé peu d'archives écrites. La plupart des sources étaient celles de l'ancien colonisateur ou des élites locales.

Une nouvelle démarche historique naît dans le monde indien, autour du groupe d'historiens dit des « Subaltern Studies ». Dans les années 1980-1990, ce collectif s'oppose à l'histoire héroïque des élites indiennes comme à l'histoire coloniale dite traditionnelle. Il s'intéresse aux formes de contestation et de résistances des « masses » indiennes à qui il veut redonner une voix.

III - Vers une histoire et des mémoires communes et apaisées des décolonisations ?

A. Le difficile consensus des mémoires

En France, les mémoires sont encore douloureuses. Les harkis par exemple ont été rejetés par l'Algérie lors de l'indépendance, qualifiés de traîtres. Accueillis en France dans des conditions très précaires, ils y ont aussi fait l'objet de discriminations. Quant aux rapatriés, ils peinent à faire reconnaître historiquement le traumatisme de leur déracinement.

La mémoire des violences coloniales est encore très vive. Si le 8 mai 1945 est par exemple en France célébré comme le jour de la capitulation allemande, en Algérie, il correspond à une immense répression. Le massacre du 17 octobre 1961 à Paris, qualifié de « crime d'État » en Algérie, est quant à lui aujourd'hui reconnu en France mais sans que soient mentionnés explicitement les responsables.

Les pays européens sont confrontés à des demandes de réparation. En 2013, des Kenyans obtiennent du Royaume-Uni des excuses et des réparations pour les tortures subies dans les années 1950. En 2005, l'Algérie avait exigé des excuses de la part de la France pour le « génocide » de la colonisation.

B. Écrire une histoire commune ?

L'écriture d'une histoire commune est difficile. Elle appelle une coopération entre universités et gouvernements pour les archives. En Algérie, si des voix se font entendre contre la mainmise de l'État sur l'histoire officielle, les archives de la guerre d'indépendance ne sont pas toujours facilement accessibles. Certains sujets restent tabous, comme celui des harkis.

Depuis quelques années, des historiens tentent de poser les bases d'un dialogue. Mais cette écriture n'est possible qu'à la condition que le travail des historiens soit indépendant des pressions des États et des groupes mémoriels, aussi bien dans les anciennes colonies que dans les anciennes métropoles.

Jalon. Un débat historique : les causes de la Première Guerre mondiale (p. 190-191)

Pourquoi les causes de la Première Guerre mondiale sont-elles une question mémorielle et politique ?

Doc 1 p. 190 : Des interprétations historiques qui évoluent

En désignant officiellement l'Allemagne comme « l'agresseur », l'article 231 du traité de Versailles, en 1919, semble fixer pour la postérité la responsabilité du déclenchement de la guerre [...]. En France, l'ouvrage majeur a été celui de Pierre Renouvin : sur le déroulement et l'enchaînement exact des faits au cours de l'été 1914, on n'a guère fait mieux depuis. Pourtant, Renouvin n'a jamais été traduit en allemand ! Certes, son ouvrage conforte la thèse de la responsabilité allemande : l'Allemagne déclare la guerre parce que le plan Schlieffen¹ nécessite de déclencher les hostilités avant que la mobilisation russe ne soit achevée. [...]

Ce n'est que dans les années 1930 que d'autres historiens « sérieux » commencent à s'emparer de la question. [...] Dès 1932, Pierre Renouvin lui-même a signé un article fameux dans la Revue historique, dans lequel il admet qu'on ne peut parler de « responsabilité unilatérale » [...]

En 1961, la publication de l'ouvrage de Fritz Fischer² change complètement la vision qui prévalait dans les années 1950. Pour lui, il existe une filiation directe entre la Seconde Guerre mondiale et le militarisme allemand, entre le nazisme et le régime autoritaire du Kaiser [...]. [II] estime que l'Allemagne a sciemment déclenché la guerre [...]. Cette analyse correspond au sentiment de culpabilité qui pèse alors sur toute la génération allemande des années 1960 – la mienne – qui rejette les explications que leurs aînés essaient de trouver au triomphe du nazisme et à la Seconde Guerre mondiale.

Gerd Krumeich, « Les deux camps ont rempli la poudrière », Le Monde, 11 mars 2014.

1. Plan d'attaque de la France mis au point au début du XX^e siècle.

2. Traduit en français sous le titre : Les Buts de guerre de l'Allemagne impériale.

Doc 3 p. 191 : La controverse Fischer (1961-1963)

Dans son livre *Les Buts de guerre de l'Allemagne impériale* publié en 1961, le professeur Fritz Fischer, professeur d'histoire médiévale et moderne à l'université de Hambourg, dépeint le chancelier Bethmann Hollweg¹ comme un homme politique qui, en juillet 1914, « prit consciemment le risque d'une guerre mondiale » afin de créer un empire allemand en Europe centrale qui irait jusqu'à intégrer les pays baltes, la Pologne, l'Autriche, les Balkans, la France, la Belgique, les Pays-Bas et la Scandinavie. [...] Presque en même temps que le livre de Fischer *Les Buts de guerre de l'Allemagne impériale*, une étude du professeur Egmont Zechlin, également professeur d'histoire médiévale et moderne à Hambourg, paraît dans la revue *Das Parlament* [...]. Alors que Bethmann apparaît chez Fischer comme un homme de pouvoir déterminé, Zechlin le dépeint comme un fervent défenseur de la paix qui, au final, a échoué.

La controverse des deux professeurs de Hambourg a entre-temps mobilisé la quasi-totalité de l'élite des historiens allemands.

« La responsabilité de la guerre », *Der Spiegel*, 21 août 1963, n° 34.

1. Historien allemand (1908-1999) qui, en 1961, démontre la responsabilité de l'empire allemand dans le déclenchement de la guerre.

Doc 4 p. 191 : Les relations de la société allemande à son passé

Le succès des thèses révisionnistes¹ auprès du grand public s'insère dans un changement [...], la « redécouverte de la nation », accéléré par la chute du Mur et particulièrement visible depuis une dizaine d'années. Probablement accentué par le poids économique de l'Allemagne sur la scène européenne et mondiale, ce processus s'accompagne d'une part d'une résurgence de la fierté nationale. [...] D'après un sondage de l'institut Forsa mené en janvier 2014, 59 % des Allemands sont convaincus de l'absence de responsable principal dans le déclenchement de la Première Guerre mondiale. Selon Arndt Weinrich², « le succès des Somnambules s'inscrit [...] incontestablement dans le contexte de l'émergence d'une Allemagne décomplexée affranchie en quelque sorte du fardeau de la culpabilité comme leitmotiv³ de l'histoire nationale aux XIX^e et XX^e siècles ». [...] Les débats sur la responsabilité du Reich dans le déclenchement de la Première Guerre mondiale [...] ont servi d'arguments politiques en faveur d'un réajustement de la place de l'Allemagne dans le monde.

Bérénice Zunino, « Le centenaire de 1914 en Allemagne : quelle mémoire pour la Première Guerre mondiale ? », Allemagne d'aujourd'hui, n° 211, 2015/1.

1. Thèses qui entendent « réviser » l'interprétation dominante.
2. Historien allemand travaillant sur les guerres.
3. Idée qui revient sans cesse.

Jalon. Mémoires et histoire d'un conflit : la guerre d'Algérie (p. 192-193)

L'histoire peut-elle apaiser les mémoires de la guerre d'Algérie ?

Doc 1 p. 192 : Préambule de la constitution algérienne (2016)

Le peuple algérien est un peuple libre, décidé à le demeurer. [...] Le 1^{er} novembre aura été un des sommets de son destin. Aboutissement d'une longue résistance aux agressions menées contre sa culture, ses valeurs et les composantes de son identité que sont l'Islam, l'Arabité et l'Amazighité¹, dont l'État œuvre constamment à la promotion et au développement de chacune d'entre elles, le 1^{er} novembre aura solidement ancré les luttes présentes dans le passé glorieux de la Nation. Réunis dans le mouvement national, puis au sein du Front de libération nationale, le peuple a versé son sang pour assumer le destin collectif dans la liberté et l'identité culturelle nationale retrouvées et se doter d'institutions authentiquement populaires.

1. Identité berbère

Doc 3 p. 192 : Quelle date pour commémorer la fin de la guerre d'Algérie en France ?

La « Journée nationale d'hommage aux morts pour la France en Afrique du Nord » aura lieu le 5 décembre, a annoncé hier le secrétaire d'État aux Anciens Combattants [...]. Pourquoi le 5 décembre, qui ne correspond à aucun événement connu de la guerre d'Algérie ? [...] « C'est bien la première fois que l'inauguration d'un monument devient une date historique », s'insurge Jean-Louis Cerceau, vice-président de la FNACA¹[...] qui milite pour la reconnaissance officielle du 19 mars 1962, date du cessez-le-feu au lendemain des accords d'Évian. Fêté en Algérie comme la victoire contre la France, le 19 mars est un chiffon rouge pour les autres associations d'anciens combattants. « La guerre ne s'est pas terminée à la date du cessez-le-feu. Il y a encore eu des milliers de morts après », explique Pierre Dürr, secrétaire général de la Fédération nationale des combattants et prisonniers de guerre. « Il nous fallait une date neutre. » D'où l'idée de l'inauguration du mémorial par Chirac², approuvée par neuf associations d'anciens combattants sur douze. « C'est parfaitement arbitraire, constate l'historien Guy Pervillé. [...] Ceux qui ne veulent pas du 19 mars n'ont toujours pas trouvé une autre date à commémorer. »

Jean-Dominique Merchet, « Guerre d'Algérie, un jour qui ne fait pas date », Libération, 18 septembre 2003 [en ligne].

1. Fédération nationale des Anciens combattants en Algérie, Maroc et Tunisie.

2. Le 5 décembre 2002, Jacques Chirac inaugure le Mémorial national de la guerre d'Algérie et des combats du Maroc et de la Tunisie, situé quai Branly à Paris.

Doc 5 p. 193 : Demain, vers une histoire réconciliée ?

Pour terminer, on rappellera que, notamment depuis la guerre d'indépendance algérienne, les historiens français ont considérablement évolué et il n'en reste guère plus aujourd'hui qui soient des thuriféraires¹ de la colonisation. [...] Peut-on émettre le vœu que dans la sérénité soit méditée la possibilité d'aboutir un jour à l'équivalent franco-algérien du manuel d'histoire franco-allemand qui a tenté de donner, au début du vingtième siècle, une histoire à deux voix conciliées surmontant un contentieux historique plus que séculaire ? Même si chercheurs français et chercheurs algériens ne disent pas forcément la même chose, et même si dans leurs rangs respectifs il y a des divergences mais aussi des débats, l'histoire commune franco-algérienne est si dense que toutes les tentatives d'échanges entre historiens libres doivent être encouragées.

Gilbert Meynier, L'Algérie et la France. Deux siècles d'histoire croisée,
L'Harmattan, 2017.

1. Défenseurs.

Points de vue : Pourquoi et comment reconnaître le massacre du 17 octobre 1961 ? (p. 194-195)

Doc 1 p. 194 : Des manifestants racontent

Saad Ouazen, jeune Algérien aux moments des faits, raconte : « Dans la soirée, on commence à marcher à pied de Saint-Denis jusqu'à Paris. Les gens s'agglutinaient comme des fourmis, tous les bus étaient pleins. On prend le métro à la station Pleyel, et on descend à Concorde. On est tous entassés dans la station, il y a trop de monde, on est obligés d'escalader les escaliers. Mais en haut, on voit les CRS, les civils, des autorités. Les autres nous poussent, on est obligés de monter. Là, on reçoit des coups de barre sur la tête, des coups de crosse sur les jambes. Les plus faibles, ceux qui étaient déjà en sang, ils les achevaient jusqu'à la mort. Je l'ai vu.

Ils frappaient méthodiquement. Quand on sortait, ils nous entassaient les uns contre les autres, poursuit-il. Ils en balançaient certains de l'autre côté du pont. J'étais costaud, j'ai pu m'en sortir. [...] Après deux ou trois jours, on m'a emmené à Vincennes [au centre d'identification]. J'y suis encore resté plusieurs jours... Si je vous dis autre chose, vous allez pleurer. »

Cécile Prieur, « La commémoration du 17 octobre 1961 réveille la douleur des victimes », Le Monde, 19 octobre 1997.

Doc 3 p. 195 : Une controverse historique

Il faut attendre 1991 pour qu'un premier livre d'histoire (Jean-Luc Einaudi) livre une critique très appuyée de la politique répressive menée par le préfet de police, Maurice Papon, et publie une liste de 200 morts, qui devient rapidement objet de controverse. Seul historien à avoir eu accès aux archives de la préfecture de police, Jean-Paul Brunet s'attache à établir un bilan plus exact et à relativiser la responsabilité de Maurice Papon. Rapidement les deux historiens s'opposent et sont assimilés à deux camps mémoriels. À la fin des années 1990, l'État français ordonne deux enquêtes dans les archives du ministère de l'Intérieur et du ministère de la Justice qui aboutissent au chiffre de 30 à 40 victimes.

Il apparaît cependant évident qu'il est impossible d'établir un bilan définitif : des archives ont disparu et, surtout, des blessés graves ou des morts ont pu être dissimulés aux institutions françaises (y compris aux hôpitaux) par peur des représailles.

Raphaëlle Branche, *Les Mémoires de la guerre d'Algérie, Regards historiques sur le monde actuel*, Nathan, 2012.

Doc 5 p. 195 : La reconnaissance du 17 octobre 1961 en France

C'est par un communiqué envoyé depuis l'Élysée que [le président] François Hollande a marqué le souvenir de cet événement de sinistre mémoire.

« Le 17 octobre 1961, des Algériens qui manifestaient pour le droit à l'indépendance ont été tués lors d'une sanglante répression. La République reconnaît avec lucidité ces faits. Cinquante et un ans après cette tragédie, je rends hommage à la mémoire des victimes. [...] »

Par rapport à ses prédécesseurs, François Hollande, qui doit se rendre à Alger en décembre, fait preuve d'audace. Pour la première fois, la République, par la voix de son président, « reconnaît » que les Algériens de Paris ont été « victimes », le 17 octobre 1961, d'une « tragédie » [...]

L'audace, toutefois, n'exclut pas la prudence. Celle-ci apparaît entre les lignes, dans ce que ce communiqué ne dit pas. C'est ce qu'observe l'historienne Raphaëlle Branche, maître de conférences à l'université Paris I. « Pour la première fois, et il était temps et c'est un progrès important, un président de la République reconnaît ce qui s'est passé le 17 octobre 1961. Mais il ne dit pas qui a commis la « sanglante répression », en l'occurrence la police parisienne, qui a agi sous les ordres du préfet de police, Maurice Papon, lui-même sous l'autorité du gouvernement du général de Gaulle », remarque l'historienne, spécialiste de la guerre d'Algérie.

Thomas Wieder, « Hollande reconnaît la répression du 17 octobre 1961 »,
LeMonde.fr, 18 octobre 2012 [en ligne].

Révisions : Histoire et mémoires des conflits (p. 196-197)

SYNTHÈSE

I- Les lendemains de conflits : des visions concurrentes de l'histoire et de la mémoire

La première question posée à l'histoire est celle des responsabilités. Pour la Première Guerre mondiale, le traité de Versailles (28 juin 1919) désigne l'Allemagne comme seule responsable et lui fait payer de lourdes réparations. Du point de vue allemand, c'est injuste et cela nourrit le ressentiment contre les vainqueurs.

Pour les vaincus, la mémoire dominante est celle de la défaite. Dans les guerres de décolonisations, les Européens sont vaincus, une position difficile car la possession de colonies participait de leur puissance économique et diplomatique. Cela nourrit des mémoires douloureuses : c'est le cas en Algérie, surtout pour les rapatriés qui vivent un déracinement.

Pour les vainqueurs, la mémoire officielle est celle de la victoire héroïque. Pour les anciennes colonies, c'est au contraire une victoire, voire une révolution. Souvent s'écrivent une histoire et une mémoire officielles, comme en Algérie où certains acteurs sont occultés par le FLN au pouvoir (Messali Hadj et le MNA). Histoire et politique y sont très liées, et la date du soulèvement du 1er novembre 1954 figure dans la constitution algérienne.

II - Écrire l'histoire des conflits

Le travail des historiens est parfois compliqué. Pour écrire l'histoire des conflits, ils doivent avoir accès aux archives. Celles de la guerre d'Algérie ne sont pas toutes ouvertes, surtout sur des massacres comme celui du 17 octobre 1961 qui engage la responsabilité de l'État. Il est aussi parfois difficile de restituer le point de vue des anciens colonisés qui ont produit peu de sources.

Parfois les historiens ne sont pas d'accord entre eux. Les historiens Fritz Fischer en 1961 puis Christopher Clark en 2013 nourrissent le débat sur la responsabilité allemande. Le premier l'appuie tandis que le second la minimise en rappelant le rôle des autres souverains européens. L'histoire est alors au centre des débats car, derrière elle, c'est bien de l'identité de l'Allemagne dont il est question.

Les débats font progresser les recherches historiques. La recherche historique doit être libre. Cette liberté permet la confrontation des thèses et les progrès. Les débats stimulent la recherche et d'autres objets apparaissent : histoire du genre, histoire culturelle et, pour les décolonisations, histoire des « subalternes ».

III - Tisser l'histoire et les mémoires

Les commémorations de la Grande Guerre ont permis d'écrire une histoire commune. Lancées en 2014, elles réunissent tous les États, tous les territoires, et surtout des historiens. En instaurant une « grande collecte », elles impliquent également les mémoires des familles. Le centenaire de la guerre a permis de réveiller les mémoires et de multiplier les travaux d'histoire.

Les mémoires officielles interfèrent parfois avec l'histoire. En Turquie, le génocide des Arméniens de 1915 n'est pas reconnu, ce qui pèse sur l'écriture de l'histoire dans ce pays. En France, la loi mémorielle du 23 février 2005, destinée à contenter la mémoire des seuls rapatriés, affirmait les aspects positifs de la colonisation : elle a suscité des débats vifs et a été retirée.

Mais les mémoires font aussi avancer l'histoire commune. Ainsi, c'est grâce aux témoignages et aux associations porteuses de mémoire qu'ont avancé les recherches historiques sur le massacre du 17 octobre 1961. En Algérie, dans les manifestations de l'année 2019, une partie des manifestants réclament une histoire plus juste de la guerre d'indépendance.